

SCHOLA CANTORVM

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE MUSIQUE

—♦—♦—♦—

269, RUE ST-JACQUES, 269



DIRECTION

—♦—♦—♦—

Paris le 27 Novembre 1903

Mon cher Dr la Tombelle

Excusez moi, je vous en prie, du manque de formes dont j'ai bien malgré moi, usé à votre égard, en négligeant de vous écrire ce temps-ci, mais vous m'écrivez - vous même une lettre si gentille que je suis un peu soulagé de la pensée d'avoir failli envers vous à mon avantage d'autre et de "directeur des études" ... mais, je vous le repte, il faut m'excuser, car, vous n'imaginez pas au jeu l'Opéra d'une part, le triste état du pauvre Bardet, de l'autre, m'ont donné de tracas ces temps-ci....

Je crois que Bardet lui-même vous avait parlé de notre projet de vous proposer, étant donné nos nombreuses occupations hors Paris et les si dévoués services que vous avez aux rendus à l'Ecole, un rôle de "surintendant de l'harmonie" comme Breville est "surintendant du contrepoint," rôle vous laissant la facilité de venir à l'Ecole quand bon vous semble, sans vous astreindre à des cours réguliers, votre classe étant tenue par Greuls, qui enseigne bien.

Nous ne voulons pas, à tout prix, que votre nom soit défiguré de nous à la Schola, vous avez été de premiers fondateurs et vous nous avez puissamment aidés pendant longtemps, nous vous supplions donc de laisser, à titre simplement honorifique, figurer votre nom à la tête du chapitre : "Harmonie" comme celui de Breville figure au contrepoint. Vous ne nous refuserez pas cela, n'est-ce pas ?

je suis très touché de votre proposition de finir nos études à Chapelier,
je vais prendre des mesures pour cela et je crois que le mieux
sera de les convoyer chez vous un peu plus tard pour terminer ce qui reste
évidemment le dévouement pour 2 ou 3 mois seulement.

Merci, mon cher M. Baudot, de votre bonne lettre, excusez
un individu en réputation générale d'avoir négligé de vous donner
des explications nécessaires et crayez moi toujours bien affectueusement
à vous.

Vincent d'Addy

Directeur des écoles

Veuillez vous excuser l'obligeance de désigner à M. Raymond le
clerc que vous désirez conserver, afin qu'il effectue à votre per-
sonnellement sur le Contrôle.

SCHOLA CANTORVM

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE MUSIQUE

Société Anonyme au Capital de 43.500 Francs

269, RUE ST-JACQUES, 269



DIRECTION

Paris, le 19 Novembre 1909

Mon cher le Tambelle

Tant en dehors récemment vous êtes agréable, et au
m'est pas possible d'inscrire à présent M^{lle} Clairgeon
dans le cours qu'elle désire suivre.

Tout est plein, archiplein, et sans sang, ayant enseigné
vous même, que 16 élèves dans une classe d'harmonie
12 élèves dans un cours de piano de une heure et demie,
sont plus que suffisants pour occuper le professeur
tant qu'il pourra perdre une minute; en mettant plus
serait russe aux élèves et énerver le professeur.

C'est aux intéressés à s'informer à temps des délais
fixés par le règlement - Journaux ou messages sur
train, on ne peut pas le faire arrêter pour y monter...
Si M^{lle} Clairgeon veut se faire inscrire au mois

d'Avril prochain (au fin Mars), comme il y aura,
peut-être, des sorties, je poserai un examen à
ce moment-là, mais c'est le seul moyen possible.

Je suis très content de M^{lle} M. Collas qui travaille
bien et à de l'ardeur et de l'enthousiasme, j'espère
qu'en fera quelque chose.

Prayez, mon cher le Tambelle à nos plus amicaux
souvenirs

Vincent de Gud

J'ai fait exécuter cette cantate à l'église d'Arc dans plusieurs paroisses de notre Ardeche.
Cela fait très bien.

23 April 13

Mon cher ami

J'avais bien reçu votre lettre, mais figurez vous que j'ai eu ce moment sur mon bureau 263 (au: 263!) lettres à répondre, et que je n'ai que 10 minutes par jour à peine! pour écouter cette besogne qui augmente journallement.

Faites tout ce que vous voudrez avec Léonard, dans mon édition, je vous y autorise de grand coeur, en sachant que la chose sera bien et artistiquement faite. Ne m'en veilliez pas et croirez moi toujours, très cordialement à vous

Vincent D'Indy